

>> DAVY BRANZ

L'expertise technique immobilière

Successeur de Joëlle Ferlin avec laquelle il a travaillé durant cinq ans, Davy Branz poursuit l'activité du cabinet et propose son expertise dans différents domaines liés à l'immobilier : le métrage d'appartements, de maisons ou lots de copropriété, les diagnostics techniques avant mise en copropriété, diagnostics gaz, amiante, plomb, électricité. Au-delà de son portefeuille de fidèles, particuliers et professionnels, il a réussi à conquérir de nouveaux clients grâce au bouche-à-oreille.

CE QUE LUI A APPORTÉ LA CCI

« Après avoir participé à la séance d'information sur la création d'entreprise, j'ai pris rendez-vous à l'Espace Entreprendre. J'ignorais tout des différentes étapes de la création. On m'a conseillé de me munir des bilans du cabinet, de fournir un prévisionnel et expliqué les formalités. J'ai également appris que je pouvais bénéficier d'une aide de la Région, vu mon âge ».

Après une formation de dessinateur en bâtiment - qui l'amène à étudier des prix, organiser des chantiers, gérer des travaux, utiliser la topographie -, Davy Branz quitte ses Ardennes natales pour Strasbourg. À vingt ans, il enchaîne quelques expériences dans l'industrie avant d'être engagé par Joëlle Ferlin, alors spécialisée dans les métrés (loi Carrez) et les diagnostics amiante. C'est tout naturellement qu'elle lui propose le rachat de son entreprise en 2007, jugeant qu'il avait acquis l'expérience nécessaire.

UNE CESSION RÉUSSIE

À 24 ans, il découvre le métier de dirigeant, avec ses obligations en gestion. « J'ai repris l'affaire pour continuer mon métier, mais je n'imaginai pas vraiment l'ampleur des tâches auxquelles je serais confronté. Mon côté ordonné m'a aidé. Je me suis aguerri en matière de techniques commerciales. Je n'étais pas carriériste, mais partir dans une autre région que la mienne à 20 ans m'a fait mûrir ».

DU MÉTRÉ AUX DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Assisté d'un collaborateur qu'il a formé pour l'ensemble des diagnostics, Davy Branz sillonne le Bas-Rhin, voire l'Alsace entière et les Vosges. « Nous sommes complémentaires et la structure d'une petite taille me convient bien ». Du simple métré qu'il réalise pour des particuliers qui ont un bien à vendre aux diagnostics techniques avant mise en copropriété, Davy Branz assure tous types de diagnostics : amiante, plomb, performances énergétiques, installations intérieures gaz, conformité aux normes de surface et d'habitabilité. Son cabinet répond aux exigences de compétences



VARIÉTÉ « CHAQUE DIAGNOSTIC A SA SPÉCIFICITÉ ». ICI, DAVY BRANZ UTILISE UN DÉTECTEUR DE PLOMB

du référentiel de certification de personnes « diagnostiqueurs immobiliers » pour l'amiante, le plomb, la performance énergétique, l'installation intérieure de gaz et bientôt l'installation électrique. Trouver de l'amiante est très fréquent dans certains immeubles construits avant 1997. Le diagnostic, obligatoire, vise aussi bien les parties communes que les parties privatives.

ANALYSE ET PRÉCONISATION

« Dans les années 70 surtout, l'amiante était le meilleur isolant thermique et acoustique. Ma recherche porte sur les floccages, les calorifugeages et les faux plafonds. On en trouve aussi dans les vide-ordures et les dalles de sol ou au niveau de certaines toitures. Après avoir évalué l'état de conservation des matériaux, je détermine, en fonction de ce diagnostic, les mesures que le propriétaire doit prendre pour préserver la santé des occupants de l'immeuble. Dans la plupart des cas, je prends un échantillon que j'envoie au laboratoire et préconise un confinement. De la même manière, je trouve fréquemment du plomb dans les peintures, mais il n'y

a pas de danger si les murs n'ont pas été dégradés. Par contre, dans le cas de risques d'intoxication, je demande à ce que les travaux soient effectués. Chaque diagnostic a ses spécificités, c'est cette variété qui me passionne. » Doté d'un outil informatique performant, réactif et sérieux, Davy Branz fournit un travail de qualité que ses clients apprécient. Il sait rester neutre et discret. Ses tarifs sont lisibles, annoncés en TTC, déplacement inclus. Lorsqu'il effectue plusieurs diagnostics pour un même client, il applique des tarifs dégressifs. Font appel à ses prestations des agences immobilières, des particuliers, des notaires, des liquidateurs. ■■■

• CONTACT • 15, rue de l'Argonne
03 90 41 17 17



Espace Entreprendre
June Marchal
03 88 75 25 24